



HAL
open science

OSU OREME - Observatoire de recherche méditerranéen de l'environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. OSU OREME - Observatoire de recherche méditerranéen de l'environnement. 2010, Université Montpellier 2, Institut de recherche pour le développement - IRD. hceres-02032441

HAL Id: hceres-02032441

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032441v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
la structure fédérative :
Observatoire de REcherche Méditerranéen de
l'Environnement (OREME)
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université de Montpellier 2
CNRS
IRD

Janvier 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :
Observatoire de REcherche Méditerranéen de
l'Environnement (OREME)
Sous tutelle des établissements et
organismes

Université de Montpellier 2
CNRS
IRD

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Janvier 2010



Fédération

Nom de la fédération : Observatoire de REcherche Méditerranéen de l'Environnement (OREME)

Label demandé : OSU

N° si renouvellement :

Nom du directeur : M. Nicolas ARNAUD

Membres du comité d'experts

Président :

M. Philippe DAVY, CNRS, Géosciences Rennes

Membres du comité :

Mme Françoise BUREL, CNRS, Rennes

M. Jean-Pascal COGNE, Paris 7

M. Olivier LACOMBE, Paris 6

M. Patrick RAIMBAULT, CNRS, Marseille

Mme Bernadette TESSIER, CNRS, Caen

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Jean-Luc BOUCHEZ

Représentants des établissements et organismes tutelles :

M. Christian PERIGAUD, représentant de l'Université de Montpellier 2 (UM2)

M. Alain CASTET, représentant de l'Institut National des Sciences de l'Univers (CNRS)

M. Pierre SOLER, représentant de l'IRD

1 • Introduction

- **Déroulement de l'évaluation :**

L'évaluation a été réalisée sur la base d'un document écrit et d'une visite d'une journée, le 12 janvier 2010, pendant laquelle le comité a assisté à :

- Une présentation du contexte, du projet et des premières actions par M. Nicolas ARNAUD, administrateur provisoire de l'OREME.
- Une présentation de l'observation long terme dans les domaines de la biodiversité et des changements planétaires par M. Jean-Dominique LEBRETON, son adjoint.
- Deux exposés de scientifiques sur des services d'observation labellisés ou en voie de l'être.

Les principales tutelles de l'OSU étaient présentes, et se sont exprimées, à l'exception notable de l'Institut Ecologie et Environnement du CNRS.

- **Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité :**

L'OREME a été créé fin 2009 en tant qu'OSU - formellement une école interne de l'Université de Montpellier 2 sous décret n° 85-657 du 27 juin 1985 relatif aux observatoires des sciences de l'univers. Nicolas Arnaud a été nommé administrateur provisoire dans l'attente d'une décision de nomination du directeur. Même si la création de l'OREME a été une démarche longue avec plusieurs expériences fédératives, il s'agit d'une structure totalement nouvelle dans son contour et dans les missions qui lui sont confiées. *Le comité n'a donc pas de bilan à évaluer ; il se contentera d'analyser le projet qui lui a été présenté sans toutefois préjuger de la qualité des actions futures.*

L'OREME regroupe les 6 principales unités de recherche des domaines des Sciences de la Terre, de l'écologie et de la biodiversité ayant l'UM2 pour tutelle principale. Il se définit par une thématique « Aléas et vulnérabilité des systèmes méditerranéens » et une fonction principale « l'observation systématique des milieux méditerranéens ». Ce positionnement est restrictif par rapport aux champs de recherche des unités constitutives, et par rapport aux missions potentielles d'un OSU, ce "minimum commun" résultant d'un compromis entre les attentes différentes tutelles : université, INSU, InEE et IRD.

L'OREME assume(ra) aussi une part de mutualisation de certains moyens techniques et mission de communication et d'expertise vis-à-vis du public et des politiques.

- **Equipe de Direction :**

Nicolas Arnaud a été nommé administrateur provisoire. Le conseil de l'observatoire l'a proposé pour la fonction de directeur. Jean-Dominique Lebreton est son adjoint.

Ces deux chercheurs ont été les principaux porteurs du projet d'OSU. Le comité a apprécié leur professionnalisme et la connaissance très fine qu'ils avaient du dossier et des recherches développées au sein de l'OREME.

- **Effectifs propres à la structure (personnels affectés spécifiquement à la structure fédérative à la date du dépôt du dossier à l'AERES):**

Actuellement, l'OREME fonctionne avec une secrétaire administrative. Le fonctionnement des services d'observations et des moyens mutualisés est assuré par les personnels des UMR (actuellement de l'ordre de 26 ETP).



2 • Appréciation sur la structure fédérative

- Avis global :

La création de l'OREME est une volonté commune de l'UM2, de deux instituts du CNRS (INSU et InEE) et de l'IRD. C'est une capacité à structurer la recherche, à promouvoir une thématique environnementale méditerranéenne, à assumer des missions fondamentales sur l'observation des systèmes naturels, qui a toute sa place dans le paysage montpellierain.

Le projet est en parfaite adéquation avec les objectifs des tutelles qui ont prévalu à la création de la structure.

- Points forts et opportunités :

La fonction principale de développer et garantir les services d'observation sur l'environnement méditerranéen a déjà un bilan très positif avec 3 nouveaux services soumis à une labellisation nationale, et un projet extrêmement riche.

L'OREME est aussi un niveau de structuration pertinent pour le rapprochement de disciplines. A Montpellier, il existe un potentiel important de collaborations inter-UMR et interdisciplinaire. Sans préjuger des futures évolutions scientifiques, l'OREME est de facto un pont entre les sciences de la terre, l'hydrologie, l'écologie et la biodiversité qui ne peut être que bénéfique sur le long terme pour l'originalité scientifique.

L'OREME est aussi un niveau de mutualisation déjà opérationnel pour plusieurs plateformes.

- Points faibles et risques :

Un observatoire est une structure qui s'inscrit dans la durée. Après 6 mois de fonctionnement, il n'est pas pertinent de porter un jugement de valeur sur d'éventuels points faibles ou risques.

Il n'y a pas de risques identifiés à faire fonctionner une structure qui apporte déjà une plus-value réelle. Le comité souhaite souligner que le poids de l'OREME dépendra directement des fonctions que lui confieront ses tutelles dans le futur. L'OREME a un potentiel de structuration qui dépasse le fonctionnement *a minima* choisi par les tutelles.

- Recommandations :

Le comité encourage l'OREME à continuer à inscrire ses actions de recherche et d'observation dans un cadre de collaborations ou de réseaux internationaux.

Le comité apprécie le foisonnement de projets d'observation. Il encourage toutefois l'OREME à structurer ses actions, à les hiérarchiser.

Enfin, le comité encourage l'OREME à élargir son champ d'intervention à d'autres territoires que la Méditerranée lorsqu'il s'agit de structurer et/ou promouvoir des actions remarquables de recherches et d'observation qui existent dans les unités. A l'instar du « *système d'information phénologique pour l'étude et la gestion des changements climatiques* » qui coordonne un réseau à l'échelle de l'hexagone, l'OREME aurait tout à gagner à reconnaître les tâches d'observation et les programmes de recherche qui font la réputation des UMR participantes, menés en Afrique, Indonésie, dans des grands programmes comme AMMA CATCH.



3 • Appréciations détaillées

L'OREME s'appuie sur les unités de recherche pour les missions qui sont de sa responsabilité : le développement des services d'observation, notamment sur l'environnement méditerranéen, et la gestion de plateformes communes. Sur la première mission, le travail de coordination, de valorisation et de communication réalisé autour des services d'observation est remarquable ; il s'agit clairement d'un service rendu par l'OREME aux unités, à l'université et à ses tutelles, à mettre au crédit de l'actuelle direction. Ce travail sur les services d'observation est un élément important de l'animation scientifique, initiateur de rapprochement entre les disciplines.

Le développement de plateformes communes est aussi parfaitement initié et devrait monter en puissance dans le futur proche. L'OREME gère actuellement, en propre avec les moyens des UMR, 3 plateformes locales : géochimie de l'environnement, géophysique pour l'exploration du sous-sol, et littoral (géophysique, hydrosédimentaire, biodiversité). Notons, par contre, que l'écotron de Montpellier, qui est un élément d'un très grand équipement national, est géré par une Unité Mixte de Service indépendante de l'OREME.

Pour toutes ses missions, l'OREME ne dispose *sensu stricto* ni de services techniques communs, ni de personnel hormis la secrétaire/gestionnaire. Par contre, il mobilise les personnels chercheurs ou techniciens des unités, apparemment de manière plutôt efficace.

L'OREME est donc une structure assez efficace pour les missions qui lui sont imparties. S'il est doté de moyens en propre un peu plus consistants, l'observatoire pourrait voir son rôle se renforcer dans le futur.

- **Pertinence du projet :**

Montpellier est un pôle national dans le champ « Agronomie-environnement » où interviennent de nombreux établissements nationaux (CNRS, INRA, CIRAD, etc.) et locaux (universités). L'OREME est l'un des acteurs d'une organisation fédérative complexe qui inclut notamment : trois pôles de compétitivités, plusieurs instituts fédératifs de recherche (IFR) dont deux au moins impliquant des unités de l'OREME, des pôles d'enseignement et de recherche censés structurer la future université montpelliéraine.

L'analyse du dispositif n'est pas dans les missions du comité mais il est assez facile de voir que ces structures ont des champs thématiques et des domaines de compétence qui se recouvrent, ce qui n'aide pas à la lisibilité du dispositif, ni sans doute à son efficacité.

L'OREME, en tant qu'Observatoire des Sciences de l'Univers, a potentiellement des compétences qui dépassent largement celles qui lui ont été confiées (pour rappel : systèmes d'observation, plateformes). Le fait d'avoir restreint son périmètre de gouvernance ne le met pas réellement en concurrence avec les autres structures mais cela limite son efficacité potentielle. L'OREME pourrait, par exemple, avoir une plus grande implication sur la coordination des recherches dans son champ de compétence, sur la gestion des plateformes nationales, sur l'ensemble des services d'observation (dans les domaines des géosciences, de l'écologie et l'environnement), et sur une plus grande mutualisation des moyens. L'OREME pourrait aussi jouer un rôle structurant beaucoup plus important sur l'enseignement des sciences de l'environnement (des géosciences à l'écologie) ; son statut d'école interne de l'UM2 le lui permet.

La Présidente

Monsieur Pierre GLORIEUX
Directeur de la section des unités de recherche
AERES
20, rue Vivienne
75002 Paris

Cabinet de la Présidence

Tél. +33(0) 467 143 015
Fax +33(0) 467 144 808
presidence@univ-montp2.fr
www.univ-montp2.fr

Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5
France

Affaire suivie par :
Christian Périgaud
vpcs@univ-montp2.fr

Monsieur le Directeur,

Je souhaite remercier le comité d'expertise pour l'évaluation de l'**L'observatoire de Recherche Méditerranéen de l'Environnement** (OSU-OREME), évaluation qui vient confirmer notre analyse de l'évolution du site de Montpellier sur les Sciences de l'Univers de l'Environnement.

L'OSU-OREME, composante de notre Université, constitue de fait l'opérateur intégré des actions de l'INSU en région, l'opérateur des activités d'observation de l'INEE et l'objet de développement des actions d'observation « au Sud » pour l'IRD.

A côté des structures fédératives de recherche qui serviront à partager la politique de l'Université avec les partenaires en région, l'OSU a donc vocation à porter à l'échelle nationale et internationale les actions de l'Université Montpellier 2 concernant l'environnement méditerranéen, et notamment assurer la pérennisation des systèmes d'observation de la biodiversité et des sciences de la planète au-delà de la sphère méditerranéenne vers les pays du sud.

Bien que constituant essentiellement une composante scientifique, l'OSU OREME est appelé à s'investir dans le futur aux côtés de nos composantes pédagogiques dans la définition et le soutien aux formations transdisciplinaires dans le domaine de l'environnement, tant au niveau de Masters innovants que de l'apprentissage.

L'Université Montpellier 2 soutiendra donc, dans le cadre du prochain contrat quadriennal et dans une démarche prospective associant l'ensemble de ses partenaires, les activités de l'OSU-OREME.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.



Danièle HÉRIN
Présidente de l'université Montpellier 2